

L'Œil ouvert express : info Covid-19 du 30 mars 2020

Chères et chers collègues,

Au terme de cette deuxième semaine de confinement et de bouleversements sans nombre, nous souhaiterions d'abord vous dire à quel point nos pensées vous accompagnent en ces moments difficiles pour toute la communauté universitaire.

Ce bref message que nous vous adressons aujourd'hui a d'ailleurs pour but de vous informer succinctement des actions que nous avons entreprises et des décisions que nous avons prises en votre nom. Celles-ci concernent au moins quatre grands domaines.

1. La reprise des activités d'enseignement

Qu'il s'agisse des modalités présidant au passage à l'enseignement à distance ou des modifications apportées au calendrier universitaire et aux plans de cours, chaque fois, nous sommes intervenu.e.s au nom de cette valeur fondamentale : la liberté académique. Souplesse et autonomie des professeur.e.s sont les deux grands principes qui en procèdent et que nous avons cherché à faire prévaloir. De fait, afin de surmonter une crise sans précédent, l'imagination et la créativité sont les seules réponses possibles. Or, ces réponses ont comme condition indispensable la souplesse et le respect de notre autonomie, autrement dit ce qui fait l'essence de notre métier : la liberté académique, qui va permettre à beaucoup d'entre nous de relever le défi de finir la session au mieux de nos capacités et pour le bien de nos étudiant.e.s.

2. Les relations de travail

Tenu le 26 mars, un Comité des relations de travail conjoint, spécial et virtuel, a permis d'aborder les nombreux problèmes que posent les délais et échéances prévus à la convention collective : échéances relatives au processus (a) d'évaluation des besoins en vue de la répartition des postes pour l'année 2021-2022 (article 9) ; (b) d'embauche des professeures (article 9) ; de répartition des tâches pour l'année 2020-2021 (article 10) ; (c) d'approbation des perfectionnements / sabbatiques (article 14) ; et (d) d'évaluation des professeurs. Toutes les précisions relatives à ces questions seront bientôt fournies à nos membres lors du prochain conseil syndical qui doit prochainement se réunir, virtuellement bien sûr.

3. Notre soutien à nos étudiant.e.s

À la suite de l'annonce récente de la création d'un fonds d'urgence pour les étudiant.e.s, le Comité exécutif de votre syndicat a décidé d'y contribuer à hauteur de 5 000\$ d'ici la fin du mois de mars et d'un autre 5 000\$ en avril. Il s'agit du montant maximum que peut décider de dépenser, dans des situations exceptionnelles, le Comité exécutif.

4. La vie syndicale

Nous avons dû annuler l'Assemblée générale de nos membres, initialement prévue le 2 avril prochain, tout comme les élections destinées à pourvoir les postes de quatre membres du Comité exécutif. Comme nous y autorisent nos Statuts en cas de force majeure, nous avons donc reporté à l'automne l'Assemblée générale et ces élections ; le mandat des titulaires actuels de ces postes va donc se poursuivre jusque-là. Nous avons, au demeurant, convoqué un premier Conseil syndical Zoom pour le jeudi 9 avril à 13 h, afin d'y rendre compte de l'ensemble des décisions qui ont été prises au cours des dernières semaines. Du reste, pour préparer cette rencontre et répondre le mieux possible à vos préoccupations, nous avons conçu un sondage que nous avons commencé à faire circuler la semaine dernière. Vous avez été déjà nombreux à y participer : nous vous en remercions chaleureusement et nous invitons celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à y répondre en cliquant [ici](#). Nous pourrions ainsi approfondir notre compréhension de la situation, dont la complexité tient justement à la prise en compte de la multiplicité des cas de figure inédits qu'elle impose à notre réflexion commune, et ainsi mieux vous représenter.

En somme, dans tous ces domaines, nous avons sans cesse cherché à faire entendre la voix des professeur.e.s. Toutes ces actions et toutes ces décisions s'inspirent en effet du mandat que vous nous aviez confié : replacer les professeur.e.s, leurs préoccupations mais aussi leur expertise, au cœur des processus décisionnels qui président à la vie de notre institution.

Enfin, malgré la situation qui prévaut, le personnel du Syndicat demeure au service des professeur.e.s en télétravail. Vous pouvez les contacter par courriel aux adresses suivantes :

- Sandra Thiffault, professionnelle en administration : syndicat.professeurs@uqtr.ca
- Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail : crt@sppuqtr.ca
- François Landry, conseiller aux affaires universitaires : cau@sppuqtr.ca

En espérant que vos proches et vous-même vous portez bien,

Les membres du Comité exécutif du SPPUQTR

Georges Abdul-Nour (VPAU), Sylvain Beaudry (Trésorier), Marc André Bernier (Secrétaire), Andréa Bertolo (VPAS), Gilles Bronchti (Président), Marty Laforest (VPRT), Marianne Paul (VPSC).